



*Résumé des décisions du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 22 janvier 2018*

**RÉGLEMENTATION**

Le projet de règlement suivant a été présenté aux membres du conseil :

- a) Règlement modifiant le règlement 863 sur l'aide au maintien à domicile des aînés

**CONSEIL**

- Il est résolu d'approuver un projet d'étude d'opportunité pour une démarche commune des villes de la MRC Thérèse-De Blainville pour les services d'évaluation foncière, et donc d'autoriser la Ville de Bois-des-Filion à déposer une demande de subvention à cet effet, pour et au nom de la Ville de Rosemère.
- Il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires présentées par la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine pour l'exercice financier 2018, au montant de 2 386 300 \$ et d'autoriser l'Administration à verser la somme de 998 800 \$

correspondant à la contribution de la Ville de Rosemère pour l'année 2018.

**SERVICES TECHNIQUES / TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU**

Les contrats suivants ont été octroyés :

- Entretien de l'éclairage de rues, de parc, de stationnements et de terrains de jeux pour l'année 2018 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Laurin Laurin (1991) Inc. selon les prix unitaires, pour un montant total approximatif de 39 146 \$, taxes en sus;
- Travaux arboricoles dans la Ville de Rosemère pour l'année 2018, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Services d'arbres Nature Inc., selon les prix unitaires pour un montant total approximatif de 96 132,24 \$ taxes en sus;
- Cueillette et disposition des branches pour l'année 2018, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Michele et Angelo Cardillo Ltée, selon les prix unitaires pour un montant total approximatif de 192 307,50 \$ taxes en sus.

Le contrat pourra être renouvelé conformément aux prix soumis au bordereau, pour deux périodes additionnelles d'une année chacune, à la satisfaction de la Ville;

- Cueillette, transport, élimination et/ou recyclage des résidus domestiques dangereux (RDD) pour une période de 3 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie

Triumvirate Environmental Canada Inc. selon les prix unitaires pour un montant total approximatif de 44 295 \$ taxes en sus.

- Il est résolu d'adopter les coûts reliés à l'entretien de la Route Verte, soit un montant de 9 186,59 \$, pour recevoir la contribution du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
- Il est résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville l'entente entre Construction Gab Inc. et la Ville de Rosemère pour la réalisation de travaux d'infrastructures municipales sur la rue des Mélèzes, entre la montée Sanche et la rue des Mélèzes existante.

- Club de plongeon L'ENVOL (desservant 1 citoyen) pour les saisons 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, soit du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 juillet 2020.

### SERVICES COMMUNAUTAIRES

Les subventions, contributions financières, commandites et dons suivants ont été octroyés :

- 1 000\$ – Subvention 2018 – Société d'horticulture et d'écologie de Rosemère;
- 250 \$ – Don – Gala 25<sup>e</sup> anniversaire du Centre de prévention suicide le Faubourg;
- 250 \$ - Subvention 2018 – Le Mitan.

Les protocoles d'entente suivants ont été renouvelés :

- Club de natation GAMIN (desservant 24 citoyens) pour les saisons 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 juillet 2020 ;

